

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2820

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHALEM MEFTAH

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661311433

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BASSIERES Xavier

OPHTALMOLOGISTE

325, Av Hassan II, 10mm, Kabbage 1^e Etage

AGADIR Tel: 0528844490 GSM: 0661385768

Email: ophtalmologiste@gmail.com

T.F. 057031299 - I.P. 48123249

INPE: 041017921 ICP: 001603059000068

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

GHALEM Meftaha Age:

Docteur BASSIERES Xavier

OPHTALMOLOGISTE

325, Av Hassan II, 10mm, Kabbage 1^e Etage

AGADIR Tel: 0528844490 GSM: 0661385768

Email: ophtalmologiste@gmail.com

T.F. 057031299 - I.P. 48123249

INPE: 041017921 ICP: 001603059000068

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
19 JAN 2022	C2		26,-	<p style="text-align: center;">DR. HASSAN EL KABBAGH OPHTHALMOLOGIST AGADIR - TÉL: 0528843490 GSM: 0611-75701120 - T.P. 48123249 E-mail: ophtalmatixbx@gmail.com I.F: 041017823 - ICE: 0016030590</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
DAKHLAVISION OPCIEN OPHTALMOLOGISTE Dr Hasson INP : 045005139 Tél. 03 28 22 55 55	28/01/2022					# 1200,-Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan di

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur BASSIERES Xavier
OPHTALMOLOGISTE
Laser - Angiographie

325, Avenue HASSAN II
Imm KABBAGE 1^{er} Etage

TEL : 05-28-84-24-90
FAX : 05-28-82-69-22
Patente n° : 48123249

الدكتور با سير بزارفي
طبيب العيون
الليزر - تصوير العيون

شارع الحسن الثاني
عمران القباج (الطابق الأول)

الماتفون 05-28-84-24-90
الfax 05-28-82-69-22
48123249 بنيها 22

Madame. GHALEM Meftaha

Agadir Le: 19/01/2022

Dans les deux yeux :

1/ XAILIN night : 1 fois par jour le soir

Traitement : Toujours

Docteur BASSIERES Xavier
OPHTALMOLOGISTE
325, Av. Hassan II, Imm. Kabbage 1^{er} Etage
AGADIR Tél: 0528842490 GSM: 0661385766
E-mail: ophtamailxb@gmail.com
T.F. 75701120 - T.P. 48123249
N.P.C. 441017823 - ICE: 001603059000068

Docteur BASSIERES Xavier
OPHTALMOLOGISTE
Laser - Angiographie
OCT

325. Avenue HASSAN II
Imm KABBAGE 1^{er} Etage
TEL : 05-28-84-24-90
GSM: 06-61-38-57-68
IF : 75701120
Patente n° : 48123249
E-mail : ophtamailxb@gmail.com
INPE : 041017823
ICE : 001603059000068

الدكتور با سمير حراقي
طبيب العيون
الليزر - تصوير العيون

325. شارع الحسن الثاني
عمراء القبلاج (الطابق الأول)
الماتفون : 05-28-84-24-90
06-61-38-57-68 :
48123249 بقناة 1

Mme. GHALEM Mefaha

AGADIR le: 19/01/2022

Verres + monture

Loin :

ŒIL droit : + 3,50

ŒIL gauche : + 3,75

Prés :

ŒIL droit : + 6,25

ŒIL gauche : + 6,50

DAKHILA VISION
OPTICEN OPTOMETRISTE
Dr. Hassan I.N. 94 City Dakha
Tél: 0528225556

Docteur BASSIERES Xavier
OPHTALMOLOGISTE
325. Av. Hassan II, Imm. Kabbage 1^{er} Etage
AGADIR - Tél: 0528842490 GSM: 0661385768
Email: ophtamailxb@gmail.com
I.F. 75701120 - T.P. 48123249
INPE: 041017823 - ICE: 001603059000068

Docteur BASSIERES Xavier
OPHTALMOLOGISTE
Laser - Angiographie
OCT



الدكتور باسيير كزافييه
طبيب العيون
الليزر - تصوير العيون

325. Avenue HASSAN II
Imm KABBAGE 1^{er} Etage
TEL : 05-28-84-24-90
GSM: 06-61-38-57-68
IF : 75701120
Patente n° : 48123249
E-mail : ophtamailxb@gmail.com
INPE : 041017823
ICE : 001603059000068

325، شارع الحسن الثاني
عمراء القباج (الطابق الأول)
الهاتف : 05 28 84 24 90
06-61-38-57-68
البيانات : 48123249

NOTE D'HONORAIRE N° 222

Agadir le, 19 Mai 2022

Nom et prénom : GHALEM DEFIAHA

Honoraires : 26.00

Code de l'acte : C2

Arrêté la présente note à la somme de Docteur BASSIERES Xavier

Chirurgie dirhams

OPHTALMOLOGISTE
325. Av. Hassan II, Imm. Kabbage 1^{er} Etage
Tél: 0528842490 GSM: 0661385768
Email: ophtamailxb@gmail.com
I.F. 75701120 - T.P. 48123249
INPE: 041017823 ICE: 001603059000068

FACTURE
GHALEM MEFTAH

 Date: 28/01/2022
 FACT N°: DV259/2022

Type	Désignation	Prix	Quantité	Total
MONTURE	optique	1 200,00	1,00	1 200,00
VERRE	PROGRESSIFSphérique 1.67 65 Organique Blanc Anti-reflet sph:+3.50 Add :+2.75	1 500,00	1,00	1 500,00
VERRE	PROGRESSIFSphérique 1.67 65 Organique Blanc Anti-reflet sph:+3.75 Add :+2.75	1 500,00	1,00	1 500,00
				TOTAL
				4 200,00
				TVA 20%
				700,00

Arrêt de la présente facture à la somme:
QUATRE MILLE DEUX CENT DHS

DAKHLAVISION
 OPTICIEN OPTIQUE METRO
 Bd. Hassan I N° 94 Cité Dakhla
 Tél: 0528 22 55 55